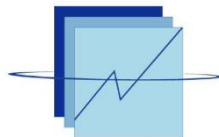


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Avril 2017

IPPI



Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon est formé de 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix de production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix de production industrielle

Les prix de production industrielle ont chuté de 0,3 % en avril 2017. Cette évolution est attribuable à la baisse des prix dans les industries de production d'énergie (-1,5%), extractives (-0,8%), des matériaux de construction (-0,5%), chimiques (-0,3%) et mécaniques (-0,2%). Toutefois, il a été noté une hausse des prix dans les industries alimentaires (+0,3) et de textiles et du cuir (+0,9%). Les prix de production dans les industries du papier et du carton ainsi que ceux des autres industries manufacturières n'ont pas varié sur la période considérée.

Rapportés à ceux du mois d'avril 2016, les prix de production industrielle ont augmenté de 1,7%.

Les prix moyens des quatre premiers mois de 2017 ont progressé de 1,2%, comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.

ANALYSE SECTORIELLE

Une baisse des prix dans les industries de production d'énergie

Au mois de mars 2017, les prix de production dans les industries de production d'énergie ont diminué de 1,5% par rapport à leur niveau du mois précédent. Ce fléchissement est consécutif au repli des prix de production d'électricité (-2,5%). Par ailleurs, il est noté une stabilité des prix de production d'eau potable.

En variation annuelle, les prix de production d'énergie se sont redressés de 13,1%.

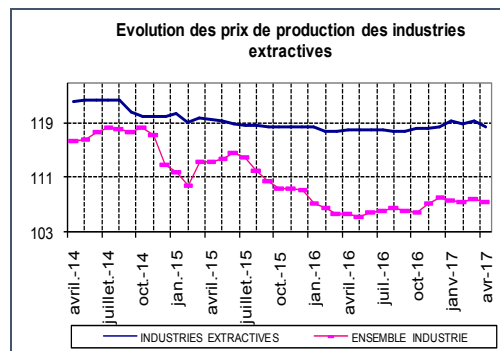
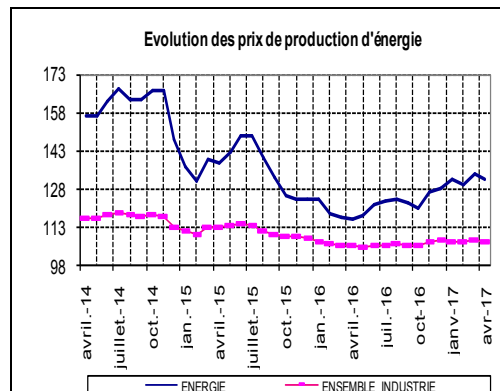
Les prix moyens des quatre premiers mois de 2017 se sont bonifiés de 10,7% comparés à ceux de la période correspondante de 2016.

Une diminution des prix dans les industries extractives

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries extractives ont décliné de 0,8% sous l'effet de la baisse de ceux d'extraction de pierre, de sable et d'argiles (-2,3%). En revanche, les prix d'extraction de phosphate, de sel et de natron n'ont pas varié.

En variation annuelle, les prix de production dans les industries extractives se sont contractés de 1,8%.

Les prix moyens des quatre premiers mois de 2017 ont reculé de 2,0% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.



Un fléchissement des prix dans les industries des matériaux de construction

Les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont fléchi de 0,5% comparativement à leur niveau au mois précédent. Ce repli est attribuable à celui des prix du ciment.

Par rapport à avril 2016, les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont baissé de 0,8%.

Sur les quatre premiers mois de 2017, ils se sont appréciés de 0,1% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.

Un repli des prix dans les industries chimiques

Au mois d'avril 2017, les prix de production dans les industries chimiques ont fléchi de 0,3% par rapport à ceux du mois précédent. Cette diminution est attribuable à celle des prix des produits en matières plastiques (-4,5%), du raffinage pétrolier (-0,6%) et de peinture et vernis (-0,5%). Cependant, il est noté un relèvement des prix des produits chimiques de base (+0,2%).

Rapportés à ceux du mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries chimiques ont régressé de 0,3%.

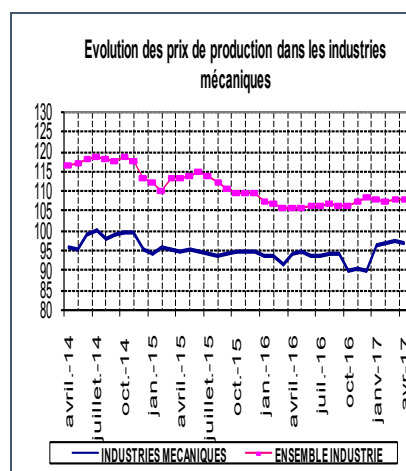
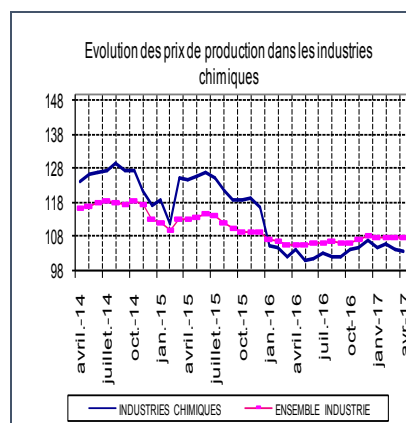
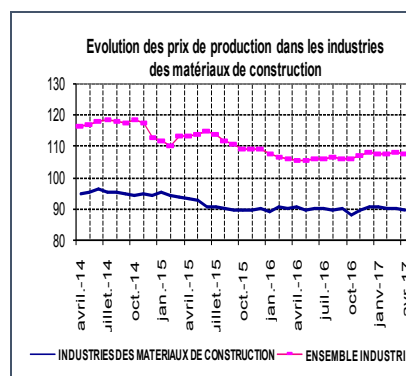
Les prix moyens des quatre premiers mois de 2017 se sont redressés de 0,5% comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.

Une régression des prix de production dans les industries mécaniques

Les prix de production dans les industries mécaniques se sont repliés de 0,2% en rapport au mois précédent. Cette évolution fait suite au recul des prix d'ouvrages en métaux (-0,8%). Toutefois, il est noté une stabilité des prix des produits de la sidérurgie, de fabrication de machines et matériels électriques ainsi que ceux de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication.

Par rapport à leur niveau du mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries mécaniques se sont majorés de 3,3%.

Sur les quatre premiers mois de 2017, les prix moyens de production dans les industries mécaniques se sont appréciés de 4,0% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.



Une augmentation des prix de production dans les industries alimentaires

Les prix de production dans les industries alimentaires se sont appréciés de 0,3% comparativement au mois précédent. Cette hausse est attribuable, essentiellement, à celle des prix de conservation de poissons, crustacés et mollusques (+2,2%). Toutefois, il est noté un recul des prix de fabrication de produits laitiers et de glace (-0,2%).

En comparaison avec leur niveau de la période correspondante de 2016, les prix de production dans les industries alimentaires se sont appréciés de 9,8%.

Sur les quatre premiers mois de 2017, les prix moyens dans les industries alimentaires ont progressé de 10,0% comparés à ceux de la période correspondante de 2016.

Un accroissement des prix de production dans les industries textiles et du cuir

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir ont progressé de 0,9% comparativement au mois précédent.

En variation annuelle, ils sont restés stables.

Les prix moyens des quatre premiers mois de 2017 n'ont pas varié en comparaison avec ceux de la période correspondante de 2016.

Une constance des prix de production dans les industries du papier et du carton

Les prix de production dans les industries du papier et du carton sont restés stables en variation mensuelle et annuelle.

De même, les prix moyens des quatre premiers mois de 2017 ont stagné en comparaison avec ceux de la période correspondante de 2016.

Un maintien des prix de production dans les autres industries manufacturières

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés inchangés par rapport au mois précédent.

En outre, ils sont demeurés stables par rapport à ceux d'avril 2016.

Rapportés à ceux de la période correspondante de 2016, les prix moyens des quatre premiers mois de 2017 n'ont pas changé.

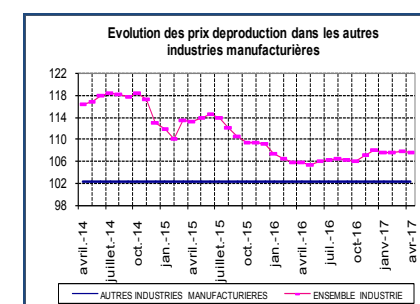
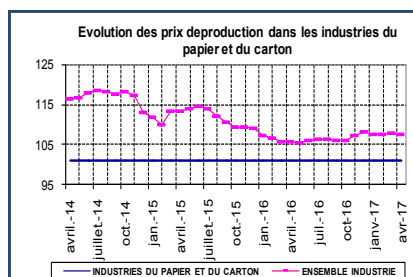
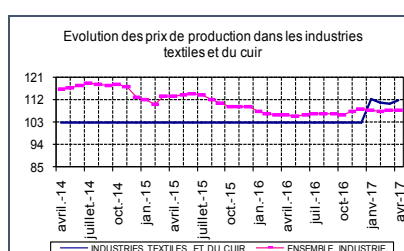
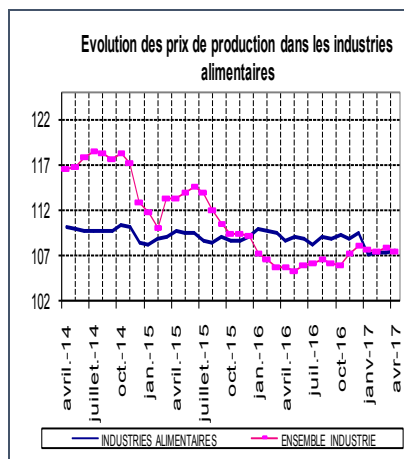


Tableau 1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006

	Pond.	avril-16	mai-16	juin-16	juil.-16	août-16	sept.-16	oct.-16	nov.-16	dec.-16	janv.-17	fév.-17	mars-17	avril-17	avril-17/ mars-17	4 mois 2017/ 4 mois 2016	avril-17/ avril-16
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	118,0	118,0	118,0	118,0	117,9	117,8	118,2	118,3	118,6	119,3	119,0	119,4	118,5	-0,8	-2,0	-1,8
Extraction de phosphate	16	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	0,0	6,8	9,8
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	138,3	138,3	138,3	138,2	137,9	137,7	139,2	139,4	140,5	143,0	142,1	143,4	140,2	-2,3	0,0	0,0
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	-4,1	-5,1
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	108,6	109,0	108,8	108,3	109,0	108,9	109,3	108,8	109,4	107,2	107,2	107,3	107,6	0,3	10,0	9,8
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	126,5	134,1	130,7	126,1	131,6	132,7	137,2	128,8	136,8	136,1	136,5	137,7	140,8	2,2	4,1	5,0
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	-7,8	-7,8
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	98,7	99,1	99,1	98,7	99,1	98,5	98,1	99,1	98,4	97,6	98,0	98,0	98,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	108,4	108,4	108,4	108,4	119,9	120,2	120,0	119,6	119,6	119,8	119,0	119,0	119,0	0,0	-3,4	-3,4
Confiserie, chocolaterie	12	102,1	102,1	102,1	102,1	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	-0,1
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	104,7	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	8,3	8,6
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	107,0	106,0	106,8	107,1	105,5	102,3	103,4	105,3	106,7	108,0	107,7	107,6	107,3	-0,2	9,3	9,7
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	-2,0	-1,8
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	6,8	9,8
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	112,4	110,6	110,6	111,6	0,9	0,0	0,0
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	114,0	112,0	112,0	113,1	1,0	-4,1	-5,1
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	104,1	100,8	101,6	103,0	102,2	102,1	104,1	104,7	106,8	104,6	105,6	104,1	103,7	-0,3	0,5	-0,3
Raffinage pétrolier	47	95,4	97,8	104,9	109,9	105,1	104,9	111,6	113,8	117,0	122,7	122,8	116,1	115,4	-0,6	35,5	21,0
Fabrication de produits chimiques de base	50	135,5	122,0	117,9	116,0	118,5	118,5	118,5	118,1	122,6	109,7	112,7	113,2	113,4	0,2	-19,8	-16,3
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	89,5	89,5	89,5	90,5	92,1	92,1	92,1	92,1	91,7	91,7	91,7	91,8	91,8	0,0	2,5	2,6
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,7	90,7	90,7	0,0	-3,9	0,6
Fabrication de peinture et vernis	10	88,4	88,6	89,4	90,1	89,8	89,3	89,0	89,3	89,0	89,0	88,6	88,5	88,0	-0,5	0,0	-0,4
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	71,3	75,0	71,9	69,5	71,0	76,2	79,0	79,7	79,5	76,0	84,0	81,7	86,8	6,2	15,0	21,7
Fabrication de produits en matières plastiques	13	84,9	83,8	84,4	89,4	84,0	82,4	84,4	85,4	84,6	85,4	84,2	87,1	83,2	-4,5	-2,2	-2,1
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	90,5	89,8	90,2	90,0	89,5	89,8	87,7	89,7	90,5	90,5	90,3	90,3	89,8	-0,5	0,1	-0,8
INDUSTRIES MECANIKES	28	93,8	94,4	93,6	93,7	94,2	93,8	89,7	90,2	89,6	96,3	96,8	97,1	96,9	-0,2	4,0	3,3
Produits de la sidérurgie	9	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	96,1	98,4	114,4	114,4	114,4	114,4	0,0	24,3	19,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,7	99,9	97,0	97,1	99,1	97,7	97,5	98,4	93,8	99,0	101,0	102,0	101,2	-0,8	2,0	3,6
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	0,0	-14,1	-14,1
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	116,6	117,5	121,7	123,2	124,5	122,6	120,8	127,0	128,5	131,7	129,8	133,9	131,9	-1,5	10,7	13,1
Production et distribution d'électricité	82	114,5	116,1	123,2	125,7	128,0	124,8	121,6	132,3	134,8	140,5	137,2	144,3	140,7	-2,5	18,5	22,9
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	105,7	105,4	106,0	106,2	106,5	106,2	106,0	107,1	108,1	107,6	107,5	107,9	107,5	-0,3	1,2	1,7

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mouhamed COULIBALY, Hélène DIOUF & Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution : **EI hadji Malick GUEYE**